

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de l'Arc-en-Ciel, tenue le lundi 17 octobre 2022 à 18 h 30.

Présent(s) :

- Madame Louise Bergeron, orthopédagogue
- Madame Marie-Kim Laroche, membre personnel de soutien
- Madame Émilie Laliberté, secrétaire d'école
- Madame Alexandra Vallières, enseignante
- Monsieur Louis-Philippe Lavoie, parent
- Madame Patricia Boulé, directrice
- Madame Sophie Lapierre, responsable du service de garde
- Madame, Audrey Lortie, parent
- Madame Patricia Schelling, enseignante
- Monsieur Jean-Louis Deward, parent
- Monsieur Antoine Racine, parent
- Monsieur Karl-Éric Fortin, parent
- Madame Mireille Flamand, représentante de la communauté
- Monsieur Claude St-Jean, représentant de la communauté

Absent (s) : Aucun absent

Mme Émilie Laliberté sera responsable de la prise de notes pour la rencontre.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Patricia vérifie et confirme que nous avons le quorum.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Madame Patricia souhaite la bienvenue à tous. Tous les membres se présentent à tour de rôle.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sophie Lapierre propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 JUIN 2022

Madame Audrey Lortie propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 juin 2022

Aucun suivi

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

7. PROCÉDURE ET ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT ET À LA VICE-PRÉSIDENTENCE

Madame Audrey Lortie est élue comme présidente.

Monsieur Louis-Philippe Lavoie est élu comme vice-président.

8. RETOUR CAPSULE DE FORMATION # 1-2-3 ET 5

Les nouveaux membres du CE devaient visionner les capsules avant la rencontre de ce soir. Il n'y a aucune question de la part des membres. Madame Patricia revient sur certains éléments prioritaires des capsules.

9. CALENDRIER DES RENCONTRES

Madame Patricia présente le calendrier des rencontres du CE.

Monsieur Louis-Philippe Lavoie propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2022-2023

Madame Patricia mentionne quelques détails importants en lien avec les règles de régie interne :

- La réception des documents se fait toujours deux jours ouvrables avant la rencontre

- Il peut avoir une séance extraordinaire
- Si vous prévoyez être absent, il est important d'aviser la présidente ou la direction ou le secrétariat de l'école
- L'ordre du jour est toujours rédigé avec la collaboration de la direction et de la présidente.
- Un maximum de 30 minutes peut être accordé au public
- L'heure maximale pour la fin des CE est 20h30.

Madame Alexandra Vallières propose l'adoption

Adopté à l'unanimité

11. BUDGET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Patricia mentionne qu'il y a un budget accordé au CE de 250 \$. L'utilisation de ce budget est à la discrétion des membres du conseil. Souvent, il est utilisé comme forme de reconnaissance aux membres, le dernier CE de l'année se déroule au restaurant. Madame Patricia est ouverte à d'autres propositions.

Madame Marie-Kim Laroche propose l'adoption

Adopté à l'unanimité

12. PLANIFICATION ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Madame Patricia présente le document Planification annuelle - Contenus en éducation à la sexualité.

Les différents thèmes selon le degré y sont indiqués. Chaque thème est d'une durée d'environ 60 à 120 minutes. Cette année, afin de parler des agressions sexuelles un partenaire externe, « Sexplique », accompagnera les enseignants. Les parents recevront un courriel environ deux semaines avant la présentation des thèmes.

Madame Patricia Schelling propose l'approbation.

Approuvé à l'unanimité

13. SORTIE ÉDUCATIVE 22-23

Madame Patricia explique le tableau des sorties culturelles de cette année. Elle mentionne que les sorties sont gratuites pour les parents. Cette année, le budget des sorties doit être utilisé pour les activités qui ont lieu à l'extérieur de l'école. Étant donné la forte hausse des coûts des transporteurs, la plupart des cycles ont deux sorties seulement. En CPE, il a été décidé de prendre une somme d'argent dans le budget école afin de faire venir un organisme à l'école afin d'ajouter une activité aux élèves.

Madame Marie-Kim Laroche propose l'approbation.

14. PROJET ÉDUCATIF

Madame Patricia nous mentionne que nous sommes déjà rendus à finaliser celui de 19-22. Elle explique les grandes lignes de ce qu'est un projet éducatif en mentionnant qu'il représente les couleurs de notre milieu. Des objectifs sont fixés par l'équipe école afin de répondre aux besoins des élèves.

Monsieur St-Jean propose d'envoyer à nouveau le projet éducatif aux parents afin qu'ils en prennent connaissance une seconde fois. Bonne idée!

Madame Patricia nous présente les premières lignes du projet éducatif de 23-27.

Les membres du Ce doivent attester les 3 points de recommandation du centre de service :

- Réduire à 2 les enjeux de réussite;
- Réduire à 1 enjeu qualitatif;
- Choisir un enjeu qualitatif qui aura un impact sur les enjeux de réussite.

Les membres du CE sont en accord avec les recommandations.

Madame Patricia nous présente en 6 étapes l'élaboration du projet éducatif 23-27

Étape 1 : Planification

Étape 2 : Analyse des sondages

Étape 3 : Visions/valeurs et enjeu qualitatif

Étape 4 : Analyse de la réussite

Étape 5 : Enjeux de réussite

Étape 6 : Rédaction et validation

15. OPP (ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS)

Monsieur Deward explique ce qu'est l'OPP. Ce comité organise des activités (soirée cinéma, souper, vente d'objets promotionnels, etc.) afin de récolter des fonds qui seront utilisés pour l'école.

16. COMMUNICATION DU SERVICE DE GARDE

Madame Sophie Lapierre se présente et mentionne qu'étant donné qu'elle est arrivée il y a quelques jours seulement, elle n'a pas de communication pour cette rencontre.

17. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Madame Patricia nous mentionne que la rentrée s'est super bien déroulée. Le thème de cette année est « Les enfants du monde ».

Au niveau des effectifs, nous avons cette année 5 enseignants contractuels.

Notre technicienne en service de garde est de retour depuis la semaine dernière.

Le conseil des élèves est de retour. Nous avons également une brigade de la bibliothèque, elle facilitera le travail de nos bénévoles en préclassant les livres dans les rayons.

Notre escouade Anti-Inti verra le jour sous peu. Nos grands seront dans la cour des petits et seront en prévention afin d'aider à régler certains conflits.

Depuis la semaine dernière, nos activités parascolaires (soccer, katag, volley-ball) ont débuté, au grand bonheur de nos élèves.

18. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Claude St-Jean nous explique en quoi consiste le club optimiste. Le club optimiste offrira encore une fois cette année un montant de 50 \$ à deux enseignants qui présenteront un projet à faire avec leur classe. Le concours Mini-Star sera de retour! Il y aura également 1 méritas par classe de remis à un élève qui se démarquera par sa persévérance.

Madame Mireille Flamand nous parle de la maison des jeunes. Le mardi soir un service d'aide au devoir est offert.

19. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Patricia nous mentionne que nous n'avons pas de parent volontaire pour le moment.

20. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Aucune communication

21. DOCUMENT À COMPLÉTER

- Dénonciation d'intérêt (art,70)

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h33.

Madame Audrey Lortie propose l'adoption de la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Audrey Lortie,
Présidente du conseil d'établissement
École de l'Arc-en-ciel

Patricia Boulé
Directrice
École de l'Arc-en-ciel